



GROUPEMENT DEPARTEMENTAL FO SANTE 37

GD FO Santé 37
Maison des syndicats
18 Rue de l'oiselet
37 550 Saint-Avertin
Tél : 02-47-38-54-43
Email : fogd37@yahoo.fr

Madame la Déléguée Territoriale de l'ARS d'Indre-et-Loire
Monsieur le Président du Conseil Général
Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire

A Tours, le 19 Novembre 2012

Objet : Motion Départementale Force Ouvrière

Copie : -Madame la Ministre de la Santé

Madame, Messieurs,

Depuis le 19 septembre 2012, le mouvement de contestation des EHPAD n'a eu de cesse de progresser, que ce soit dans le public comme dans le privé.

Si dans le détail, les revendications sont parfois légèrement différentes, la demande sur le fonds reste toujours identique : Plus d'effectifs, statutaires et qualifiés, pour une meilleure prise en charge des résidents.

Alors que la dépendance continue de progresser, et par conséquent la charge de travail également, les effectifs n'évoluent pas dans les mêmes proportions.

Cela conduit à une prise en charge médiocre, avec des effets néfastes, tels que :

- Ne pas pouvoir donner plus d'1 à 2 douches dans un mois.
- Obligés de faire des toilettes ultra rapides et incomplètes, qui font donc mal aux résidents.
- Obligés de faire manger le résident sans pouvoir prendre le temps de l'accompagner.
- Ne pas pouvoir prendre le temps d'échanger avec eux et leur famille.
- Ne pas pouvoir entretenir correctement leur espace de vie (Chambres et lieux communs)
- Ne pas pouvoir s'occuper correctement des soins bucco-dentaires, ongles, pieds, etc...
- Ne pas pouvoir aider l'animatrice, lorsqu'il y en a une !
- Ne pas pouvoir maintenir leur autonomie en les accompagnant, et donc mettre en place des solutions protectrices ou plus rapides, mais négatives pour le résident (Fauteuil roulant au lieu de marcher, protections au lieu d'accompagner aux toilettes, etc...)

Aujourd'hui, vous semblez vous diriger vers des prérogatives d'individualisation du soin, ce qui sur le fonds est tout à fait louable, et correspond également à notre vision d'une prise en charge professionnelle respectueuse des résidents.

Concrètement, accompagner et stimuler un résident dans les actes de la vie quotidienne prend forcément plus de temps pour le soignant, qu'un acte technique. In fine, cela nécessitera donc plus de moyens humains.

Aujourd'hui, alors que nos demandes se limitent au maintien d'une prise en charge minimaliste, vous n'y répondez même pas, ou pire, vous y répondez négativement.

La situation dans les EHPAD est intolérable, et l'absence de réponses de votre part devient insupportable.

Par exemple, au CHIC Amboise Château-Renault, le budget remplacement (3,5%) est complètement inadapté. A Bléré, la réduction du temps journalier des agents va conduire à diminuer les moyens humains de 7h par jour pour l'EHPAD, soit un agent par jour (équivalent à 1,7 ETP).

Alors oui pour une prise en charge individualisée, mais expliquez-nous comment, et par quel miracle, demain, vous allez pouvoir augmenter substantiellement les moyens humains, alors qu'aujourd'hui, vous les diminuez.

Expliquez-nous également où sont passés les milliards d'euros de cotisation au titre de la journée de solidarité, car dans nos différents budgets, nous n'en voyons pas la couleur.

Il est vrai qu'une réflexion de fonds sur la prise en charge et le financement de la dépendance au niveau national serait souhaitable.

Alors oui, les élus nationaux doivent organiser la prise en charge des personnes âgées de demain.

MAIS VOUS, en tant que responsables départementaux, devez répondre à l'urgence de nos EHPAD, et **AUJOURD'HUI**.

C'est votre responsabilité !

C'est sur le terrain que nous attendons vos réponses concrètes.

Pour le Groupement Départemental FO Santé 37,

*La secrétaire,
B.VANACKER*